

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ  
IHD - Institut d'Histoire du Droit

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET  
ORGANISMES :  
Université de Poitiers

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2022**  
VAGUE B

Rapport publié le 11/02/2022



Pour le Hcéres<sup>1</sup>:

M. Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup>:

M. Sébastien Le Gal, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées de ce document sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

**Nom de l'unité :**

IHD - Institut d'Histoire du Droit

**Acronyme de l'unité :**

IHD

**Label et N° actuels :**

3320

**ID RNSR :**

200014617T

**Type de demande :**

Renouvellement à l'identique

**Nom du directeur (2020-2021) :**

M. Eric Gojosso

**Nom du porteur de projet (2021-2025) :**

M. Eric Gojosso

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :**

M. Sébastien Le Gal, Université Grenoble Alpes - UGA

**Experts :**

M. Sébastien Le Gal, Université Grenoble Alpes – UGA

M. Marc Ortolani, Université Côte d'Azur

M. Pascal Vielfaure, Université de Montpellier

## REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Catherine Marie

## REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

Mme Marianne Faure-Abbad, Université de Poitiers

M. Yves Gervais, Université de Poitiers

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'Institut d'Histoire du Droit (IHD) a été créé en 1988. Cette unité de recherche est composée de l'ensemble des enseignants-chercheurs en histoire du droit de l'Université de Poitiers, affectés soit à la Faculté de droit soit à l'Institut de Préparation de l'Administration Générale (IPAG), pour l'un de ses membres.

L'IHD est dirigé par M. Eric Gojosso, assisté d'un directeur-adjoint, M. Damien Salles, depuis 2018.

Il est rattaché à l'École doctorale droit et science politique Pierre Couvrat (ED 088), au sein de la COMUE Université confédérale Léonard de Vinci (UCLdV), dont dépendent tant les juristes de Poitiers que ceux de Limoges.

L'unité dispose de locaux propres, situés au 43, place Charles De Gaulle, qui se composent de trois bureaux pour l'ensemble des enseignants-chercheurs titulaires (au nombre de huit), équipés de postes informatiques, et d'une bibliothèque agrémentée d'une salle de travail à destination, notamment, des doctorants et des étudiants de Master. Avec cinq ou six places, les locaux à destination des doctorants sont exigus mais il ne semble pas y avoir de possibilités d'extension dans le bâtiment actuel. La gestionnaire dispose d'un bureau qui lui est propre.

### ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

Au sein de l'Université de Poitiers, l'IHD constitue l'une des cinq unités de recherche de la Faculté de droit. Celle-ci dispose actuellement d'un conseil scientifique permettant la coordination matérielle des moyens.

Parmi ces unités de recherche, l'IHD travaille plus particulièrement avec l'Équipe de Recherche en Droit Privé (ERDP) et l'Institut de Droit Public (IDP) dans le cadre de recherches collectives ayant débouché, notamment, sur des journées d'étude communes.

L'IHD a été impliqué dans la MSHS de Poitiers, pour les financements relatifs à un programme CPER en sciences humaines et sociales qui a pris fin en 2020, c'est-à-dire durant la période concernée par la présente évaluation.

Par ailleurs, l'IHD de Poitiers est un élément dynamique au sein des structures académiques internes à l'Université notamment par l'intermédiaire du Juriscope, une unité de service de l'Université chargée de favoriser l'accès aux droits étrangers et de promouvoir le droit français et les droits francophones à l'étranger.

Les cinq unités de recherche de la Faculté de droit se structurent actuellement en fédération pour mutualiser leurs ressources respectives.

Par ailleurs, l'IHD édite depuis 2007 une publication périodique, les *Cahiers poitevins d'histoire du droit*. Quatre numéros dont un double ont été publiés depuis 2015. Actuellement au format papier, la publication se fera aussi prochainement sous forme électronique.

### NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Domaine scientifique : SHS Sciences humaines et sociales

Domaine disciplinaire principal : SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

Sous-domaine disciplinaire principal : SHS2\_1 Droit.

L'IHD, sans être structuré en équipes distinctes, développe une recherche juridique en histoire du droit qui se consacre à deux thèmes principaux : d'une part la confrontation des systèmes juridiques dans l'instauration d'un ordre juridique interne, d'autre part, la confrontation des systèmes juridiques dans l'instauration d'une domination extranationale.

Par ailleurs, l'IHD participe également activement aux manifestations scientifiques organisées par la Faculté de droit. Parmi elles, il faut souligner son investissement régulier dans l'Université d'été qui tient des sessions thématiques annuelles (cinq éditions depuis 2015). Enfin, par ailleurs, ses jeunes chercheurs collaborent aux colloques des associations de doctorants et apportent à la recherche collective un éclairage en histoire du droit.

### DIRECTION DE L'UNITÉ

L'IHD est dirigé par M. Eric Gojosso, assisté, depuis 2018, d'un directeur-adjoint, M. Damien Salles, et d'un webmaster responsable également de la Bibliothèque Tiraqueau, M. Adrien Lauba.

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Personnels en activité	Nombre au 01/06/2020	Nombre au 01/01/2022
Professeurs et assimilés	4	4
Maîtres de conférences et assimilés	4	4
Directeurs de recherche et assimilés	0	
Chargés de recherche et assimilés	0	
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	1/3	1/3
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>8 1/3</b>	<b>8 1/3</b>
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres		
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)		
Doctorants	24	
Autres personnels non titulaires		
<b>Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>24</b>	
<b>Total personnels</b>	<b>32 et 1/3</b>	<b>8 et 1/3</b>

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le précédent rapport mettait en avant le rayonnement scientifique de l'Institut, en soulignant les liens noués avec les autres unités de recherche de la Faculté de droit, mais aussi avec les équipes d'autres Universités, tant nationales qu'étrangères. Ainsi, il soulignait la tenue de diverses manifestations scientifiques (six colloques interdisciplinaires en collaboration avec l'Université Roma-Tre, et quatre dans le cadre de sa collaboration avec l'Université de Ljubljana, publiés ensuite soit dans les *Cahiers poitevins d'histoire du droit*, soit par d'autres éditeurs, tels Jovene (Napoli) ou LGDJ à Paris). Il en résultait un nombre d'événements scientifiques significatif, aux résultats scientifiques publiés dans un délai contenu.

La production scientifique des membres de l'IHD de Poitiers s'est maintenue - elle a même tendanciellement augmenté -, puisqu'elle s'élève à plus de 200 contributions pour l'ensemble de ses membres. Pour l'essentiel, cette production se répartit statistiquement en 86 conférences et colloques, 34 chapitres d'ouvrages, 17 articles dans des revues à comités de lecture. Les manifestations scientifiques et les publications sont ventilées de manière équilibrée, entre les deux thèmes portés par l'IHD. Retenons, au titre du volet « Confrontation des systèmes juridiques dans l'instauration d'un ordre juridique interne », l'organisation du colloque *La Pré-révolution* (2016), dont les actes ont paru en 2017 (*Cahiers Poitevins d'histoire du droit*, n° 8-9), le colloque *Après la guerre*, tenu en 2018, et publié en 2020 (*Cahiers poitevins d'histoire du droit*, n° 11), et la numérisation de Coutumiers du Centre-Ouest ; et, concernant le volet « Confrontation des systèmes juridiques dans l'instauration d'une domination extra-nationale », la monographie d'E. Gojosso, *L'Empire indochinois*, PUJP/LGDJ, 2016, le congrès portant sur *État de guerre. États en guerre*, tenu en janvier 2020 à l'Académie des Sciences de l'Outre-mer et la numérisation du fonds du doyen Arthur Girault.

Durant cette période, l'IHD a renforcé ses liens avec d'autres laboratoires en sciences juridiques de l'établissement, afin d'associer des publicistes (IDP) et privatistes (ERDP) aux manifestations scientifiques en lien avec ces thèmes.

Au plan national, l'IHD est notamment membre du RICODE ce qui lui assure une visibilité en droit colonial, qui constitue l'orientation scientifique privilégiée par plusieurs de ses membres.

Par ailleurs, la numérisation de documents constitue désormais une expertise reconnue au niveau national, puisque l'IHD a été sollicité par la BNF à ce sujet. Au plan local, le rattachement de l'IHD au projet NeOP s'inscrit dans la même dynamique.

L'ouverture à l'international a été pérennisée, comme l'attestent les liens, effectifs, avec Cambridge, Gérone et surtout Roma 3 et Ljubljana.

Le dynamisme se vérifie également dans la recherche doctorale. L'IHD compte un nombre significatif de doctorants en histoire du droit. Si le nombre de soutenances est maintenu à un niveau équivalent à celui de l'évaluation précédente, il faut toutefois relever l'allongement de la durée des thèses (de 55 mois à 68 mois). Les doctorants, attachés à leur laboratoire, s'investissent parallèlement dans le Cercle André Tiraqueau, une association œuvrant à la sensibilisation d'un large public aux problématiques juridiques dans une dimension historique et critique.

Alors que l'unité dispose d'une organisation qui s'est révélée satisfaisante par le passé, elle s'est dotée, en suivant les recommandations du précédent rapport HCERES, d'une gouvernance repensée, avec un directeur adjoint, qui assure l'animation d'un des axes, et un webmaster également chargé de la bibliothèque de l'IHD. Pour l'avenir, une meilleure formalisation de ses réunions pourrait être profitable, afin d'associer l'ensemble de ses membres, doctorants compris. Le nombre des membres titulaires de l'IHD est de huit. Parmi eux, le nombre de titulaires de l'HDR est exceptionnel (7, et une 8<sup>e</sup> est en cours), dans le paysage de l'histoire du droit en France. L'IHD bénéficie de moyens matériels et humains modestes, mais pérennes, qu'il s'efforce d'augmenter par des partenariats ponctuels. La mise en place du Campus sciences juridiques devrait permettre de mutualiser les moyens des différents laboratoires en sciences juridiques à l'avenir.

Le projet à cinq ans manifeste une perspective scientifique prometteuse, puisque l'IHD se propose d'approfondir les deux axes existants tant sur le plan chronologique que sur le plan comparatiste, et ce, notamment, en s'appuyant sur les partenariats internationaux existants ou à venir.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)